

2 CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité de sélection s'attachera aux preuves concrètes d'une réalisation importante dans le domaine de la vente de biens ou de services sur les marchés étrangers, ainsi qu'aux aspects particuliers qui méritent l'attention dans les domaines de la promotion, du financement ou de l'aide à l'exportation de produits canadiens. Le comité se basera sur les critères suivants, sans toutefois s'y limiter :

- a) le rythme de progression, **au cours de ses trois dernières années financières**, des exportations de la firme;
- b) l'introduction de nouveaux produits d'exportation sur les marchés étrangers;
- c) la pénétration sur de nouveaux marchés.

Seront également pris en considération d'autres facteurs qui contribuent au bien-être économique du Canada ou à la réputation de la firme sur les marchés d'exportation mondiaux. On peut citer, entre autres :

- l'importance du contenu canadien;
- la gamme des marchés;
- la conservation des marchés face à une forte concurrence étrangère;
- la part des exportations dans le chiffre d'affaires de l'entreprise.

3 ATTESTATION

Les candidatures ne seront acceptées que si un cadre supérieur de la société candidate signe le formulaire à la fin de la présente brochure (ou une reproduction adéquate), confirmant ainsi que tous les renseignements fournis à l'appui de la candidature peuvent être vérifiés.

Les candidats devraient également noter qu'ils seront appelés à promouvoir le prix, non seulement auprès des médias mais également au sein de leur propre entreprise.

Tous les renseignements de nature commerciale et financière fournis par les candidats seront

*Nexus Engineering
Group*

*«Le Prix d'excellence à
l'exportation canadienne
confirme l'envergure
internationale de Nexus
au sein de notre
industrie.»*

*David W. Rowat, MBA
Vice-président, Finances*